Compte rendu du Conseil d’Ecole

Jeudi 18 Mai 2015

De 18h00 à 20h00

Présents

Madame Niari, Directrice

Mesdames Raymond,Fauxpoint, Salliou, Nicolini, Moulager, Méraud, Enseignantes

Mesdames Bouteiller, Damelincourt, Gisbert, monsieur Frémeaux, Parents élus APELGC

Mesdames Bochain, Kamano, Sy, Boivin Parents élus FCPE

Madame Fommarty, maire adjoint

Madame Marquis, affaires scolaires

Annick, de l’association « Lire et faire Lire »

1. **Bilan des activités**

**Lire et faire lire**

Il s’agit d’une association nationale créée par Alexandre Jardin. C’est « *un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires ».*

Des bénévoles, âgés de plus de 50 ans interviennent dans les classes de la maternelle au collège à la demande des directeurs d’établissement.

A Guest, chaque bénévole intervient une fois par semaine, 30 minutes, avec des groupes de 6 à 7 enfants intervention auprès des classes de moyens et de grands).

Le choix des livres est fait par les membres de l’association selon leurs affinités. Pendant la séance, le bénévole fait la lecture, tout en montrant les images, puis recueille les commentaires des enfants. Afin que le jeune public ne se lasse pas, le lecteur privilégie 3 histoires courtes plutôt qu’une grande histoire.

C’est un moment très apprécié par les enfants et les enseignants.

Les bénévoles seront à nouveau présents à la rentrée, la directrice souhaiterait pouvoir étendre l’activité aux classes de petits, ce qui n’est pas possible actuellement, faute d’un nombre insuffisant de bénévoles disponibles.

**Retrouver toutes les informations sur cette association sur le site : http://www.lireetfairelire.org/**

**Natation**

Tous les élèves de grande section sont allés à la piscine cette année, il s’agit pour tous d’un bon moment.

Pour que ces séances aient lieu, **il est nécessaire qu’au moins un parent soit présent**. Ce dernier accompagne la classe pendant le trajet en car et aide si besoin les enfants à se préparer et à se rhabiller après la séance.

Les parents peuvent s’inscrire à l’avance sur les panneaux à l’entrée ou après des enseignants. Faute d’accompagnant, la séance est annulée !

Merci à tous les parents qui ont pu être présents cette année, on les souhaite encore plus nombreux l’année prochaine.

Il a été rappelé au prestataire en charge des transports école-piscine de ne pas laisser le moteur du car allumé à l’arrêt.

**Petit déjeuner Grande Section**

Le 16 avril pour la classe 4, le 04 juin pour la classe 5. Les Grands de la classe 1 ont participé à l’une des 2 séances.

Intervention faite par une diététicienne, afin de souligner l’importance de l’équilibre alimentaire.

2 séances par école et par an, demande d’une séance supplémentaire pour l’année prochaine.

**Rencontres sportives**

Jeux d’opposition en mars : 2 coupes remportées, les enfants ont participé avec plaisir

Rencontres athlétisme : le 22 juin, au stade Marcel Payen

Encadrement des activités par des animateurs sportifs connus des élèves.

**Sorties de fin d’année**

Petite Section (classe 6, 7, 8) : Jardin d’acclimatation le 2 juin

Classe 3 et 5 : Espace Rambouillet (Observation de cervidés et Aurochs, pique-nique, Odyssée Verte avec parcours dans les arbres, visite de la volière et spectacle de rapaces). Apport pédagogique souligné par les enseignantes

Classe 1, 2, 4 : Parc Saint Paul le 25 juin.

La participation demandée aux familles correspond au tarif de groupe.

Si des parents rencontrent une difficulté financière pour le règlement des sorties ou de toute autre activité, ils peuvent le signaler à l’enseignante ou à la directrice, pour une prise en charge partielle ou totale par la coopérative scolaire (étude au cas par cas). Il est aussi possible de ne pas participer, l’enfant est alors accueilli dans une autre classe ce jour-là.

**Kermesse**

Bilan financier :

|  |  |
| --- | --- |
| **Recettes** | **Dépenses** |
| 2198 € | Chips : 48€  Assiettes, gobelets : 27€  Café, lingettes : 15,81€  Sucre : 2,51€  Metro (Mister Freeze, nappe, bouteilles d’eau) : 84,75€  Maquillage : 101,06€  Petits lots des stands : 168€  Total de 447,13 € |

Soit un bénéfice de **1750,87 €** (rappel bénéfice 2014 = 1512€)

A noter, que le pop corn et les cornets ont été offerts par une école de Courbevoie (en échange de la participation de Mme Niari à la kermesse de cette école).

Des serviettes en papier ont été offertes par amazone (montant = 20€).

2 trottinettes offertes par Décathlon

Points positifs :

* Pas de file d’attente pour l’achat des cartes grâce à la pré-vente dès le mardi soir précédent.
* Bonne répartition sucré/salé du buffet

Axes d’amélioration :

* A la buvette : prévoir la vente de pop corn, proposer 2 parfums de Mister Freeze, prévoir plus de coca cola et plus de bouteilles d’eau.
* A la restauration : possibilité d’identifier plats pour répondre au demande des parents ?
* Prévoir des balles de jonglage à la place de balles de tennis pour le chamboule tout
* Essayer de réduire l’attente au stand maquillage

Remerciements à tous les parents qui ont contribué à la réussite de cette fête, ainsi qu’à toutes les Atsem et personnels pour leur implication dans l’organisation de cet évènement.

Malgré tout, certains stands ont dû être fermés car il y avait un nombre insuffisant d’inscrits pour tenir les stands de jeux.

**Il faut donc mobiliser encore plus les parents pour l’année prochaine ☺**

1. **Bilan de la coopérative scolaire**

Bilan provisoire, clôture des comptes à fin aout (sortie du 25 juin pas encore comptabilisée)

Régie d’avance = dotation affectée à chaque classe pour ses dépenses de fonctionnement (hors matériel scolaire)

Cette année, il y a 2 appels de fonds, contre 3 les années précédentes. Il s’agit d’un appel aux dons, facultatif (pas d’obligation de participation).

Impact cette année, 150€ de moins par classe sur les régies d’avance => Retour à 3 appels de fonds l’année prochaine afin de mieux répartir les recettes sur l’année et de répondre aux besoins des enseignantes.

Rappel des activités et sommes demandées aux familles cette année :

* Photos scolaires en octobre ou novembre => facultatif
* Spectacle de Noël + Chocolat => offert par la mairie
* Kapla : 5 € par famille
* Sortie de fin d’année  => 7 à 9 € en fonction des sorties

L’équipe enseignante et direction sont très à l’écoute des familles avec difficultés financières

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Recettes** | **Dépenses** |
| **Dons des familles 1er semestre** | **2866** |  |
| **Régie d’avance : 200€ par classe** |  | **1600** |
| **Photographies scolaires** | **3187** |  |
| **Photographe** |  | **1912** |
| **Dons des familles 2ème semestre** | **2684** |  |
| **Régie d’avance : 150 € par classe** |  | **1200** |
| **Kapla : Participation des familles** | **1020** |  |
| **Kapla : Prestation** |  | **1070** |
| **Sortie fin d’année classe 3 et 5 – Espace Rambouillet – Participation des familles** | **472** |  |
| **Sortie fin d’année classe 3 et 5** |  | **472** |
| **Sortie fin d’année classe 6, 7 ,8 – Jardin d’acclimatation – Participation des familles** | **553** |  |
| **Sortie fin d’année classe 6, 7 ,8** |  | **580,45 (cout adulte supplémentaire)** |
| **Kermesse** | **2198** | **447,13** |
| **Activités éducatives** |  | **665,45 (chocolat Pâques, pochette cadeau, etc….)** |
| **Biens durables : Téléviseurs, lecteur DVD, meuble, bureaux, diapositives** |  | **1729,63** |
| **Cotisation OCCE**  **Adhésion et assurance** |  | **376,20** |

4500 € début d’année => 6000 à 6200 € fin d’année

Les dotations de la mairie servent uniquement à l’achat de matériel scolaire.

Ces dotations sont réduites cette année compte tenu de la baisse des ressources de la commune (moins de subventions) et de l’augmentation de ses dépenses (participation à la caisse de péréquation).

Le référencement d’un seul prestataire et la centralisation des commandes doit néanmoins permettent de réduire les couts.

Pas encore de visibilité sur l’évolution des dotations de la mairie pour le prochain budget

1. **Point sur les travaux**

**Finitions**

La plupart ont été réalisées, reste reprises à faire dans les classes oranges et vertes (classe de Sandrine et Delphine)

**Jardinière**

Arrondis faits sur le béton, mise en peinture prévue cet été (couleurs à choisir).

Prévision de plantations de petites fleurs, puis d’arbustes dans un second temps.

**Cabane à vélo**

Les parents confirment les difficultés physiques pour accrocher les vélos, très lourds (des vélos plus légers ne seraient pas assez résistants). Pas de solution alternative trouvée pour le rangement.

Travaux reportés l’an prochain

**Rideaux pour les verrières**

Difficultés pour fixer ces rideaux, la mairie propose en test de poser un film occultant, les enseignantes ne sont pas favorables à cette solution.

**Achat mobilier**

Demande de quelques tables individuelles supplémentaires et d’un tableau, non retenue lors du dernier vote du budget, reportée ultérieurement.

Point refait en septembre sur les différents besoins.

**Travaux pendant l’été**

Marquage au sol dans la cour

Réfection du sol du réfectoire dans le cadre de la Garantie de Parfait Achèvement.

Pas de rénovation de classe prévue.

**Stationnement autour de l’école**

Rappel : Le stationnement est devenu partiellement payant dans le quartier des Champs Philippe, et va se généraliser.

Il n’y a pas à ce jour de carte de stationnement, elle devrait être mise en place quand tout le stationnement sera devenu payant dans toute la ville.

Pas de négociation de tarifs possible dans parking alentours (théatre, Charlebourg) car il s’agit de parking en délégation de service (concession, gérée par une entreprise privée).

Refus de transformer la « 3eme cour » en parking : terrain prévu pour une éventuelle extension de l’école.

Les enseignantes demandent que leur demande d’accéder à des places de parking non onéreuses soit remontée à M. Le Maire.

Mme Fommarty souligne qu’elle ne peut pas accorder cet avantage à une école en particulier, et qu’à la rentrée, il y aura encore des places gratuites dans le quartier.

Mme Niari rappelle que précédemment, des places étaient réservées aux enseignants au parking de la salle des fêtes et que des engagements avaient été pris par la mairie de réserver, après les travaux des places dans le parking du théâtre.

1. **Vie à l’école**

**Plan vigioirate :** toujours en cours, pas de déplacement à Paris, surveillance des entrées

**Jeu dans la cour des petits :** Demande d’achat d’un toboggan en remplacement du jeu actuel qui n’est pas pratique pour les petits enfants.

**Représentation chorale**

Le vendredi 19 juin à 08h40 pour les classes 1,2 et 4

Le vendredi 26  juin à 08h45 pour les classes 3 et 5

**Livre de prix**

Distribution le vendredi 19 juin.

Livres choisis auprès du prestataire « Ludic »

Budget octroyé = 5€ 96 par enfant

**Effectifs prévisionnels et structure pour la rentrée**

73 Petite sections

80 Moyennes sections

72 Grandes Sections

Soit un effectif de 225 enfants, répartis sur 8 classes (capacité max = 240)

*Rappel : 222 cette année, 203 l’année dernière*

Structure envisagée :

2 classes de petites sections (28)

1 classe de petits-moyens (17 petits + 10 moyen)

2 classes de moyens (28)

1 classe de moyens-grands (14 moyens+14 grands)

2 classes de grands (29)

Affichage des classes la veille de la rentrée (le 31 aout)

Rentrées des moyennes sections le 1er septembre à 13h30

Rentrées de grandes sections le 1er septembre à 08h30

Rentrée de petites section le 1er ou le 2 septembre, 9h ou 9h30,

Appeler l’école la première semaine de juillet pour connaitre l’affectation

**Personnels enseignants et personnels municipal**

Départ à la retraite de Mme Fauxpoint, départ de Mme Laurent (annoncé post réunion)

Maintien des effectifs de personnel municipal

Mme Pham et Mme Raymond seront à 75%

Quart de décharge de direction pour Mme Niari

**Transition vers le CP**

Rappel :

Afin d’aider les futurs élèves de CP à badger seul, les parents élus APELGC ont réalisé un support à distribuer aux enfants, avec une note d’accompagnement pour les parents. Le support a été distribué et les enfants de grande section ont commencé à badger seul le 08 avril avec l’aide de Nelly et Ager.

Constat :

Les enfants ont appris à badger et se sont bien approprié la démarche.

Moins d’erreurs dans le badgeage que précédemment

Expérience à renouveler plus tôt dans l’année scolaire, à élargir éventuellement aux moyens.

Les 8 et 9 juin, les élèves de Grande Section ont été accueillis en élémentaire, lors de la récréation d’avant repas et au repas au self. Bon retour des animateurs, les enfants étaient contents de retrouver leurs frères et sœurs.

Point sur la collation : pas systématique, dépend des classes. La quantité de nourriture donnée aux enfants est adaptée, les enseignants font en sorte qu’ils aient encore de l’appétit à l’heure du déjeuner !

1. **Rythmes scolaires et temps périscolaires**

**CESU**

Actuellement, pas de paiement possible avec les CESU du fait du fonctionnement de paiement par anticipation

Projet de mise en place de nouveau système en janvier 2016, avec facturation a posteriori des prestations consommées.

Le paiement par cesu sera alors possible (pour le paiement des activités périscolaires et centre de loisirs des enfants de moins de 6 ans, pas de paiement de la restauration).

Rappel : Penser à charger carte avant la fin du mois ; compte tenu des arrêtés comptables, le compte est non rechargeable les derniers jours du mois. (Si le solde est négatif en fin de mois => envoi à la trésorerie)

**Pensez à mettre à jour quotient famille avant la fin du mois d’aout, sinon application du QF max.**

**Retours des questionnaires et analyse**

**56** retours sur maternelle Guest, la date de la réunion de synthèse sur l’organisation des nouveaux rythmes scolaires, avec la mairie, les parents élus et les différents intervenants, n’est pas encore fixée ; elle devrait avoir lieu début juillet pour une mise en place d’éventuels ajustements à la prochaine rentrée.

Pas de réduction des budgets sur l’organisation des modules, néanmoins la mairie recherche à faire des économies tout en gardant une même qualité de prestations (ex : prestataire anglais remplacé par des intervenants de la mini-school)

Maintien du système dérogatoire (vendredi après-midi libéré, dans le cadre de l’amendement Hamon à la loi Peillon) prévu pour 3 ans, sauf avis contraire du DASEN (révisable tous les ans)

**Tarifs prestations**

Pas de modifications, tarifs revus au 1er janvier 2016.

Gratuité de la garderie maintenue